



## Compte rendu de l'A.G. du SAGA (12/02/22)

Adhérents inscrits en 2021 : 177

Présents à l'émergement : 49      Pouvoirs reçus : 15

*Le quorum n'étant pas atteint lors de la première Assemblée Générale, une deuxième Assemblée est convoquée à 9h45.*

### **Synthèse du compte rendu de l'A.G. du 20 mars 2021. Vote pour adoption du compte rendu.**

Le compte rendu a été publié sur le site [sagapiculture.fr](http://sagapiculture.fr) et lu en présentiel par le président Roger Paty.

### **Rapport d'activité de l'année passée du Syndicat par le Président.**

L'année 2021 a en partie ressemblé à l'année précédente, nous avons dû faire avec les restrictions dues à la pandémie mais sans confinement strict. L'AG s'est tenue le 20 mars en extérieur au rucher école par une froide matinée de printemps. La salle municipale était interdite.

La semaine précédente nous nous étions rendus, à 4 voitures cette fois, chercher des essaims commandés à M Eyraud à Tauriac ; Moins de stress, nous avons transvasé les essaims dans nos ruchettes, pique-niqué et chargé les voitures qui étaient garées à côté. Partis en convoi jusqu'à l'autoroute, chacun a ensuite suivi son chemin et Damien et moi avons installé les ruchettes au Rucher Ecole. Les adhérents pouvaient laisser une saison leur ruche à cet emplacement avant de trouver un site où les placer.

Peu de temps après nous étions sous couvre-feu et les déplacements réduits à 35km. Nous avons donc continué à nous occuper des ruches du rucher avec ceux qui pouvaient se déplacer.

Le 27 avril, alors que s'annonçait une belle floraison de l'acacia, il a gelé à moins 7° à Benon anéantissant tous nos espoirs de récolte. Il a fallu renourrir les ruches. Les restrictions s'allégeant nous avons repris les cours, toujours en extérieur. Pendant le cours sur l'essaimage deux essaims ont démarré des ruches de Tauriac, comme si cela avait été commandé.

J'ai participé aux réunions FARA et GDSA en visioconférence.

Le rucher école a été souvent sollicité d'abord par les chargés de mission Budget participatif du département de la Gironde : mission Agenda 21. Ensuite, le 13 mai, par M Simian, député de la Gironde et ensuite, le 13 juin, par Mme Got et M Feydiou aujourd'hui conseillers départementaux du canton sud Médoc. Ces



visites ont permis de faire connaître le rucher-école, le SAGA et parler de nos actions en faveur de l'apiculture et des apiculteurs.

J'ai également été invité à participer à plusieurs visioconférences avec tous les PNR de France, des acteurs de la protection de l'abeille noire et autres experts pour définir le référentiel miel de la marque « valeurs parc ».

Le conservatoire de l'abeille noire de la Gironde m'a ensuite contacté pour prélever des échantillons d'abeilles sur quelques ruches pour savoir si elle est encore présente en Médoc.

Le 10 juillet nous nous sommes rendus en bus à Neuvic sur l'Isle, en Dordogne, rendre visite à un producteur de gelée royale, le matin, et à M Julien Gouissem, apiculteur à qui nous avons commandé des essaims.

J'ai pu commander des cellules royales auprès de Laurent Dugué. A plusieurs et en trois livraisons nous avons ainsi acheté une centaine de cellules. Cela nous a permis de renouveler trois ruches du rucher. Il a fallu attraper les vieilles reines, les marquer si elles ne l'étaient pas et introduire quelques heures plus tard la cellule de reine achetée 7€. Les vieilles reines n'ont pas été tuées, nous les avons conservées dans des essaims artificiels en partie en cas d'échec de l'introduction. Au mois d'août j'ai dû me mettre trois semaines sur la touche ayant attrapé la Covid et j'ai encore mis deux semaines à m'en remettre. Pendant ce temps le rucher a continué à être ouvert, les adhérents pouvaient acheter des pots ou autre matériel pour ceux qui avaient échappé au gel et faisaient une récolte. Au Rucher la récolte fut quasi-nulle.

Heureusement nous avons positionné la fête de l'abeille en septembre et comme tout se passait en extérieur elle a pu avoir lieu. Pas d'extraction, donc, mais des activités nouvelles comme la tenue d'une brocante apicole, les visites du sentier de l'abeille et le moulage de bougies en cire. Nous avons pu nous restaurer sous chapiteau pour consommer le repas confectionné par un traiteur mais aussi les crêpes et galettes du camion restaurant et les boissons de la buvette. De l'avis de tous, cette fête fut un vrai succès, le beau temps était avec nous.

Les vaccins étant là, les cours suivants ont pu avoir lieu, même en intérieur et les réunions de CA en salle municipale.

Nous avons offert près de 400 pots de miel pour le Noël des anciens qui ont trouvé place dans les colis de la mairie.



## **Bilan financier 2021. Présentation du budget 2022. Rapport des vérificateurs aux comptes. Vote pour adoption des comptes.**

Les pièces financières ont été présentés en séance : bilan financier 2021, budget prévisionnel 2022.

Les vérificateurs aux comptes donnent quitus à la trésorière.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

## **Elections au sein du Conseil d'Administration et renouvellement des vérificateurs aux comptes :**

- I. renouvellement du tiers sortant des administrateurs :** I. Bridier n'est pas candidate à son renouvellement. J.L. Chevalier, P. Corbisier et R. Stamenic souhaitent rester.
- II. remplacement des démissionnaires :** J.-C. Boniface, J. Loupias, F. Chabot, C. Brusadelli et B. Lefoll. Sont élus à l'unanimité L. Crespy, C. Sombrun, J.M. Ledoux, C. Seguin, R. Soulard, I. Mialon
- III. Vote des vérificateurs aux comptes :** E. Garet et S. Sardos sont volontaires pour rester vérificateurs aux comptes

## **Compte rendu de la FARA.**

R. Paty annonce que les subventions au Rucher Ecole sont maintenues pour de l'investissement. Il suggère de les utiliser pour la création de notre bibliothèque apicole, ainsi que pour l'achat de tenues apicoles taille enfant, pour les visites de scolaires.

## **Communication du GDSA.**

Pas de communication de la part du GDSA. R. Paty explique que la démission récente de l'ancien président du GDSA a bouleversé leur calendrier, entre autres la date de leur A.G. annuelle, reportée à avril.

## **Présentation des déclarations MSA.**

C. Cisek, conseiller entreprise de la MSA, fait un exposé et distribue des documents aux personnes présentes pour expliquer la nécessité, pour chaque



apiculteur désireux de vendre son miel (même en petite quantité) ou les produits de sa ruche, de se déclarer auprès de la MSA, afin d'être dans la légalité.

En résumé, dès lors qu'il y a commercialisation, il faut un numéro de SIRET et une déclaration MSA, quelle que soit la quantité de produit vendu.

Les documents sont consultables sur notre site [sagapiculture.fr](http://sagapiculture.fr), et Mr Cisek se propose d'aider et d'accompagner chaque apiculteur qui le demande dans ses déclarations : [cisek.christophe@msa33.msa.fr](mailto:cisek.christophe@msa33.msa.fr) ou 06.78.85.08.58.

### **Présentation de la valeur PNR du Médoc.**

Selon les mots de sa représentante, « la marque Parc Naturel est un outil de développement économique, un outil de marketing », proposé aux apiculteurs du Médoc moyennant une inscription annuelle.

Pour un minimum de 50 ruches, ou de 10 personnes travaillant dans l'entreprise, une adhésion de 50€/an sera demandée (prix évolutif en fonction de la taille de l'exploitation).

J.C. Boniface rappelle que l'on peut déjà étiqueter « Miel du Médoc », gratuitement, dès lors que le miel est produit en Médoc.

### **Divers**

Les membres du CA et l'ensemble du SAGA remercient vivement I. Bridier pour son travail au sein du syndicat, en tant que secrétaire puis en tant que trésorière, pendant toutes ces années, et nous lui souhaitons une très joyeuse « retraite » !

Fin de réunion à 12h15. Compte-rendu rédigé par H. Ariztia, validé par le CA le 05/03/2022.